



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Délégation à la Mer et au Littoral
Service des affaires maritimes et du Littoral
Unité de gestion du Domaine Public Maritime et du Littoral
Affaire suivie par Frédéric FASQUEL
tel : 03 21 10 35 27
UGDPML- n° 607.2014/GZ

ARRAS, le

23 DEC. 2014

Monsieur,

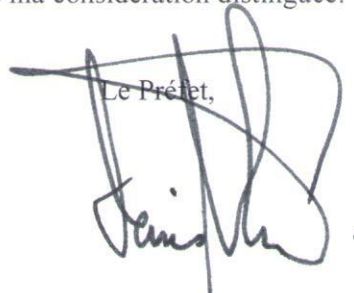
Par courrier du 05 novembre 2014, vous m'alertez sur la situation de la Dune d'Aval à Wissant. Comme vous le savez, la situation de cette partie du littoral fait l'objet d'une attention toute particulière de ma part. L'enlèvement par la commune de Wissant d'une partie des ouvrages allemands de la seconde guerre mondiale a été suivi par l'installation d'un dispositif de lutte contre l'érosion. J'ai demandé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de mettre en place un suivi très attentif de l'évolution du niveau de sable et du recul du cordon dunaire. Plusieurs réunions, auxquelles vous avez participé, ont eu lieu à Boulogne-sur-Mer afin de détailler les modalités de ce suivi et de présenter les options qui permettront aux pouvoirs publics de réagir en cas d'évolution défavorable à court et moyen terme.

Je vous rappelle également que les habitations situées derrière la dune ne sont pas situées en zone submersible et que cette problématique d'érosion va faire l'objet d'études d'aménagements.

Ainsi, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale et la commune, accompagnés du Conseil Régional et des services de l'État, ont présenté une étude de réensablement de la partie centrale de la baie de Wissant. De plus, à court terme, la municipalité et le PMCO vont lancer une étude de faisabilité puis une étude pré-opérationnelle afin de mettre en œuvre une solution pertinente de lutte contre l'érosion de la dune d'Aval. Cette étude de faisabilité devrait être lancée début 2015.

Je peux donc vous assurer que mes services suivent l'évolution du trait de côte avec attention et qu'ils accompagnent la municipalité dans la lutte contre l'érosion de la dune d'Aval.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Denis ROBIN

Monsieur le Docteur PONCHAUX
42 rue de Bailleul
59 190 HAZEBROUCK

Copie à : M le Sous Préfet de Boulogne sur Mer
M le Maire de Wissant, DDTM